



Guide des normes d'affichage

Panneaux de La route bleue

Avril 2025

OBJECTIF DU GUIDE

La route bleue, c'est le point de départ pour pratiquer une activité nautique non motorisée pour tous les niveaux, en famille ou entre amis. La route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours payables au Québec. C'est dans cette optique qu'est né ce guide des normes d'affichage, un document conçu comme un cadre pour aider les porteurs de projet dans l'installation d'un panneau de La route bleue.

Nous souhaitons uniformiser l'affichage des panneaux à travers l'ensemble du réseau, afin d'assurer une identité visuelle cohérente, reconnaissable et harmonieuse. En définissant des standards clairs, il contribue à renforcer la visibilité et la compréhension des indications offertes aux usagers.

Toutefois, cette standardisation tient compte des réalités spécifiques de chaque milieu. Qu'il s'agisse des normes municipales, des infrastructures existantes ou des besoins des collectivités locales. Le guide veille à l'intégration des besoins d'un milieu, tout en maintenant une approche visuelle unifiée à l'échelle du réseau.

En conciliant ces différents aspects, ce document offre un cadre de référence pour l'implantation des panneaux de La route bleue sur chaque parcours.

Emmanuel Laferrière

Directeur CKQ



SOMMAIRE

NOTRE EXPERTISE		04
PANNEAU DE SIGNALISATION		05
ÉLÉMENTS DU PANNEAU		06
MATÉRIEL DU PANNEAU		07
EXEMPLE D'INSTALLATION		08

NOTRE EXPERTISE



Canot Kayak Québec (CKQ) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de faciliter la pratique des activités de pagaie poursuivie comme loisir, hors de toute compétition, au Québec. Nous sommes reconnus comme organisme national de loisir par le Ministère de l'Éducation pour la pratique du canot et du kayak.

La route bleue, c'est le point de départ pour pratiquer une activité nautique non motorisée pour tous les niveaux, en famille ou entre amis. Ce projet est reconnu par le Ministère de l'Éducation comme réseau national et porté par Canot Kayak Québec. En favorisant une expérience écotouristique enrichissante et en permettant de bonifier et de faciliter les accès aux plans d'eau, le tout dans un cadre écoresponsable, La route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours pagayables au Québec.



NOS MOTIVATIONS

- Rendre les activités nautiques en plein air accessibles et sécuritaires.
- Faire redécouvrir nos patrimoines, nos héritages et notre identité.
- Redonner aux Québécois et aux Québécoises un accès durable à leurs plans d'eau.
- Favoriser la protection de plans d'eau aujourd'hui et pour les générations futures.
- Permettre la cohabitation structurée des différents usages.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Les panneaux de La route bleue ont avant tout une fonction de signalisation sécuritaire. Ils jouent un rôle essentiel en fournissant des informations claires et précises sur les conditions de navigation (carte et fiche technique), permettant ainsi aux usagers de mieux anticiper les défis de leur parcours et d'assurer leur sécurité.



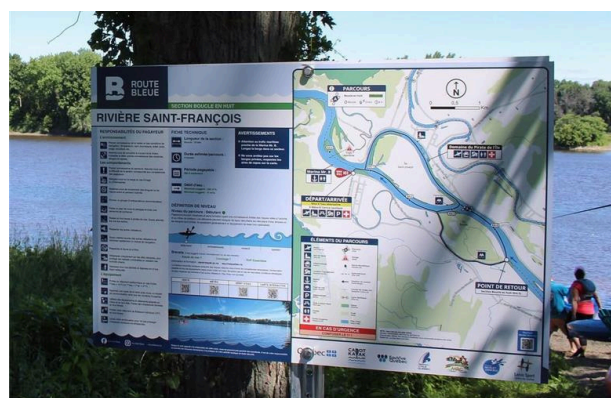
Panneau St-Paul-de-l'Île-aux-Noix sur la rivière Richelieu, crédit photo : Marine Diez, Photographe

Tout comme un panneau routier, les panneaux de La route bleue avertissent les pagayeurs des particularités du parcours à venir. Ainsi, l'affichage du panneau doit être conçu comme un élément de signalisation et non comme un panneau d'interprétation situé en bordure du plan d'eau. Il est primordial qu'il soit visible, lisible et qu'il soit installé de manière permanente tout au long de la saison estivale.

ÉLÉMENTS DU PANNEAU

Les éléments fournis avec le panneau final sont essentiels à conserver, car ils jouent un rôle crucial dans la sécurité des usagers.

Chaque panneau doit être installé de manière horizontale, respectant une structure claire et fonctionnelle.



Panneau Boucle en Huit, Rivière St-François

Conformément au cahier des critères, cette installation constitue une mise à niveau (obligatoire) pour chaque parcours. Il faut installer un panneau d'accueil à toutes les mises à l'eau principales. Chaque panneau doit inclure les éléments suivants :

À gauche

- Les bonnes pratiques de pagaie, rappelant les consignes de sécurité et les comportements responsables à adopter.
- Une fiche technique précisant les conditions spécifiques du parcours (durée estimée, difficultés, points de sortie, etc.).

À droite

- Une cartographie détaillée du parcours, incluant les points de repère et les éventuels dangers.

Enfin, il est également nécessaire d'installer un panneau d'accueil à toutes les mises à l'eau secondaires, afin de fournir aux pagayeurs une information de base sur leur parcours et les règles de sécurité à respecter.

MATÉRIEL DU PANNEAU

Étant un panneau de signalisation, celui-ci doit être conçu pour résister aux intempéries et à l'usure du temps. Il est donc essentiel qu'il soit imprimé sur un matériau durable et robuste afin de garantir sa longévité et sa lisibilité en tout temps.

L'acier inoxydable est recommandé pour sa résistance à la corrosion et sa capacité à supporter les conditions extérieures rigoureuses. Ce matériau assure une durabilité accrue, même dans des environnements humides et exposés aux rayons UV.



Panneau Boucherville, Tronçon fluvial. On observe bien le panneau près de la mise à l'eau et face au plan d'eau.

MATÉRIEL DU PANNEAU

Pour assurer une visibilité optimale, le panneau doit :

- Avoir des dimensions suffisantes pour être bien visible de la mise à l'eau. Nous recommandons un format de 24 pouces de hauteur et 36 pouces de largeur afin d'assurer une lecture claire et efficace (609.60mm X 914.40mm).
- Si vous voulez imprimer en plus grand format, il faut en faire la demande à votre chargée de projet pour avertir le graphiste. Sinon, il peut avoir un risque de pixellisation.
- Être installé à hauteur des yeux des usagers pour une lecture facile (environ 1.60m). Il est recommandé de le monter sur un poteau en aluminium, un matériau léger, résistant et couramment utilisé pour la signalisation extérieure.
- Orienté vers le plan d'eau, afin que les pagayeurs puissent consulter l'information pertinente avant leur départ.

En respectant ces critères, l'affichage du panneau reste clair, accessible et efficace, contribuant ainsi à la sécurité et à la bonne compréhension des indications fournies.



Exemple d'un panneau incliné vers le plan d'eau.



Exemple d'un panneau installé un trop haut. Difficile à en faire la lecture.

EXEMPLE D'INSTALLATION



***Merci pour votre
collaboration !***

POUR PLUS D'INFORMATION:

Contactez votre chargée de projet

ou

contact@laroutebleue.ca

